#### REPUBLIQUE FRANCAISE

# DEPARTEMENT

## DE VAUCLUSE

#### NOMBRES DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont Pris Part à la délibératio	
15	15	13	

Date de la convocation 18/03/2025

> Date d'affichage 18/03/2025

Objet de la délibération

Vote du budget primitif Exercice 2025 Mairie

Nº 42/25

### EXTRAIT DU RE DES DELIBERATIONS DU C DE LA COMMUNE DI 1D : 084-218401024-20250331-2025\_D\_420-DE

Envoyé en préfecture le 02/04/2025 Reçu en préfecture le 02/04/2025 Publiè le EIL MUT

#### Séance du 31 MARS 2025

L'an deux mil vingt-cinq et le trente et un mars à 18h00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle des fêtes, sous la présidence de Mme Gisèle BONNELLY, Maire.

Présents: Mme BONNELLY, Mme BELLANDE, Mme BERNARD, M. BORDE, Mme BRAZARD, M. CHEMIN, M. CHOMETTE, M. DEVAUX, M. JEAN, Mme MALIVEL, Mme THIERRY, M. TRIBOLLET,

Absents: M. DEBROAS donne pouvoir à Mme BERNARD, M. BERGERON, Mme GRAS

Madame le Maire invite le Conseil Municipal à voter le budget primitif de la Mairie pour l'exercice 2025 qui se présente comme suit :

Section fonctionnement	Dépenses	Recettes
Crédit de fonctionnement	3 066 434.53 €	2 736 081.41 €
Résultat de fonctionnement reporté		330 353.12 €
Total de la section de fonctionnement	3 066 434.53 €	3 066 434.53 €
Section investissement	Dépenses	Recettes
Déficit	309 247.12 €	
Crédit d'investissement y compris 1068	1 221 347.97 €	1 810 891.21 €
Solde d'exécution de la sect. inv. reporté	810 841.84 €	221 298.60 €
Total de la section investissement	2 032 189.81 €	2 032 189.81 €
Total du budget	5 098 624.34 €	5 098 624.34 €

Madame le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur la présentation du budget primitif de la Mairie pour l'année 2025.

Le Conseil Municipal, Ouï l'exposé de Madame le Maire, Et après en avoir délibéré,

- APPROUVE ET VOTE, par 11 POUR, 2 ABSTENTIONS, le budget primitif de la Mairie sur l'exercice 2025 pour un montant de 5 098 624.34 € en dépenses et 5 098 624.34 € en recettes.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus. Suivent les signatures.

Madame le Maire,

Secrétaire de séance

Gisèle BONNELLY

Marie BERNARD